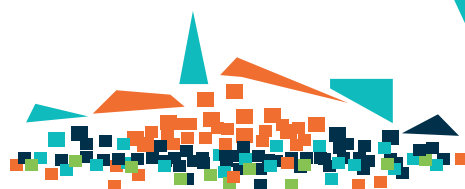


janvier
2024



Communauté de Communes du
Val de l'Oise
La Dynamique rurale

Le mot de la Présidente



C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser à vous en tant que Présidente de la Communauté de Communes du Val de l'Oise.

C'est un honneur mais aussi une grande responsabilité, celle de défendre au mieux vos intérêts et ceux de notre territoire.

Dans les pas du regretté Président Didier Beauvais, j'ai pour ambition de maintenir le développement de votre communauté de communes en vous apportant toujours plus de services.

Maire de la plus petite commune de la CCVO, je suis très attachée à nos communes rurales et à nos habitants.

Élue de proximité j'ai toujours privilégié le dialogue, je m'efforcerai donc d'être le plus proche possible des habitants et j'irai à votre rencontre pour que nous puissions tisser des liens forts et que notre intercommunalité devienne pleinement la vôtre.

Réaliste, j'ai pleinement conscience des difficultés de notre territoire mais j'en connais aussi ses atouts.

Audacieuse, je souhaite mettre en avant les uns et estomper les autres.

Comment ?

Avec les 7 vice-présidents qui m'accompagnent, nous allons engager et poursuivre les projets suivants :

- Augmenter les modes de garde d'enfants adaptés sur l'ensemble de notre territoire,
- Accompagner nos adolescents avec des actions qui leur sont dédiées,
- Accompagner nos anciens grâce à notre action sociale (aide à domicile, portage de repas),
- Participer à la transition des modes de transport et à la rupture de l'isolement avec une réflexion sur la Mobilité,
- Mettre en place des actions contre l'habitat indigne et les passoires énergétiques,
- Soutenir l'offre de santé sur notre territoire,
- Accompagner nos artisans et entreprises avec des aides économiques, de la communication et du conseil...

La liste ne s'arrête pas là, mais voici les premières priorités que je me suis fixées.

Je serai une Présidente engagée, pleinement à votre service, et accompagnée d'élus et d'équipes qui le sont tout autant.

Je vous souhaite une bonne lecture, une belle année 2024 et surtout une excellente santé.

Brigitte SALINGUE
Présidente de la Communauté
de Communes du Val de l'Oise

Ouoi de neuf?

Une équipe à votre service



Julien SIMEON
Vice-président délégué à
l'environnement, à la GEMAPI,
à l'eau potable et à la collecte
des déchets



**Béatrice VALENTIN-
BOUTROY**
Vice-présidente déléguée à
la Petite Enfance, l'Enfance et
la Jeunesse



Laurent MINETTE
Vice-président délégué
aux finances et aux
marchés publics



Thérèse MARTIN-BARJAVEL
Vice-présidente déléguée au
tourisme et à la culture



Sébastien SOLARI
Vice-président délégué
à l'appui logistique aux
communes et aux bâtiments
communautaires



Dominique BURILLON
Vice-président délégué à
l'action sociale d'intérêt
communautaire et de
solidarité



Jacques MASSON
1^{er} Vice-président délégué à
l'aménagement du territoire, à la mobilité
et à l'urbanisme

Le nombre de sacs de tri « Jaunes » réévalué



Avec l'application des nouvelles consignes de tri, la demande en sacs « Jaunes » est devenue plus importante. Prenant en compte ces nouveaux besoins, la Communauté de Communes du Val de l'Oise a adapté au mieux le nombre de sacs alloué à chaque usager. Il a été désormais défini à **26 sacs/an/habitant** (1 sac au minimum par collecte), chaque commune restant toutefois libre de sa distribution.

A noter, les quantités de sacs sont prévues pour un usage correct : bon tri et sacs correctement remplis.

Les Biodéchets



Composter, c'est utile !

Les lois LTECV en 2015 et LAGEC en 2020 ont introduit un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et déchets de jardin) au 31 décembre 2023 afin que ceux-ci ne soient plus éliminés mais valorisés et que chaque citoyen ait ainsi à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

En effet, chaque foyer de notre territoire produit en moyenne 150 kg de déchets de cuisine par an (30% de nos ordures ménagères résiduelles) auxquels s'ajoutent environ 300 kg de déchets de jardin. Ces déchets organiques peuvent être transformés avantageusement en compost.

Aussi, les élus de la Communauté de Communes du Val de l'Oise ont engagé une réflexion afin de définir les dispositifs à mettre en place pour répondre à cette obligation mais il a été d'ores et déjà décidé de promouvoir le compostage à domicile.

C'est ainsi que la CCVO vous propose d'acquérir un composteur individuel 400 LITRES en plastique recyclé à prix réduit (la CCVO prenant en charge 50% du coût).

Ce composteur vous permettra de valoriser vos déchets tels que les épluchures de légumes ou restes de repas, le marc de café, les sachets de thé mais également les tontes de pelouse, les fleurs fanées, etc.

Grâce à lui, vous réaliserez votre propre compost naturel qui vous servira pour enrichir le sol de votre jardin, la terre de vos plantes et fleurs en pot ou bien votre gazon en renforçant sa protection face au gel et à la sécheresse.

Vous contribuerez également à la maîtrise des coûts de traitement en diminuant le poids des ordures ménagères collectées et mises en décharge ou incinérées.

-BULLETIN DE RÉSERVATION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL-

Opération réservée aux habitants résidant sur le territoire de la CCVO, limitée à 1 composteur/foyer et sous réserve de disponibilité.

Coupon-réponse à renvoyer par courrier à l'adresse CCVO 1 route d'Itancourt 02240 MEZIERES/OISE accompagné de votre règlement par chèque établi à l'ordre de la « Régie Déchèteries ».

NOM : PRÉNOM : COURRIEL : TÉL :
ADRESSE : CODE POSTAL : COMMUNE :

Je souhaite acquérir un composteur 400 LITRES de marque SULO en plastique 100% recyclé et recyclable.

Signature :

Le composteur est livré avec une notice de montage et un guide du compostage.

Informations : CCVO tél. 0323668694 / contact@ccvo.fr



Prix : 35 €

Garantie : 5 ans

Certification AFNOR

Fabriqué en FRANCE

La thermographie

En 2022, face à l'évolution croissante du coût de l'énergie et aux enjeux de la transition énergétique, la Communauté de Communes du Val de l'Oise a souhaité mettre en œuvre une opération de thermographie aérienne dans le but de promouvoir l'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations.

La thermographie aérienne est un procédé permettant de mesurer, depuis le ciel, la quantité de chaleur qui s'échappe des toitures sachant que 30% des déperdition thermiques d'un logement proviennent de sa toiture (Source ADEME).

La campagne de thermographie aérienne nocturne de la CCVO, a eu lieu durant les nuits du 27 au 28 février 2023 et du 28 février au 1er mars 2023, pour l'ensemble des communes.

L'objectif principal de cette opération est de sensibiliser la population aux problèmes d'isolation en leur fournissant des indications sur le niveau de déperdition thermique des maisons, commerces, entreprises et bâtiments communaux de notre territoire.

Ainsi sensibilisés et informés les habitants seront surement incités à améliorer l'isolation de leur bâti, ce qui leur permettra également de réduire à moyen terme leur facture énergétique.

Par ailleurs, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une politique plus étendue de la Communauté de Communes avec notamment son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) axée sur la rénovation du logement et la lutte contre la précarité énergétique.

D'un point de vue pratique, les résultats de la thermographie se présentent sous la forme de cartes thermiques dont les nuances colorées varient en fonction de l'intensité des déperditions de chaleur enregistrées.

Chaque habitant pourra obtenir gratuitement les résultats qui concernent son habitation, lors des permanences qui se tiendront dans certaines mairies du territoire mais également auprès du bus France Services.



Attention

Les indications fournies par la thermographie ne sont en aucun cas un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), lui seul permet d'obtenir le classement de son logement en application de l'échelle de référence énergétique (7 classes de A à G). En effet, les résultats de la thermographie aérienne ne sont pas des résultats obtenus en valeurs absolues, ils donnent une indication, mais ne permettent pas de mesurer des déperditions d'énergie en watt par mètre carré et donc des émissions de CO2. Les résultats de la thermographie ne sont qu'une estimation et ils dépendent des comportements et aménagements des occupants de l'habitation concernée. Par exemple, l'absence d'occupants au moment de la mesure fera apparaître de faibles déperditions, si le chauffage a été coupé. Au contraire, l'aménagement de combles fait élever la température du toit.

La thermographie de la réalisation aux résultats

Un avion bimoteur et des résultats en couleurs



La thermographie aérienne a été effectuée pendant deux nuits aux conditions météorologiques favorables. Un avion bimoteur équipé d'un scanner infrarouge a survolé l'intégralité du territoire.

Les résultats, présentés sous forme de carte, sont interprétés à travers un code couleur. Il y a cinq niveaux de déperdition, allant du bleu foncé (absence de déperdition) au rouge (déperditions élevées).

Rendez-vous dans votre commune pour découvrir les résultats de la thermographie

Date (année 2024)	Communes accueillantes	Communes concernées
mercredi 7 février	Siège CCVO	Toutes les communes
jeudi 8 février	Ribemont	-
lundi 12 février	Vendeuil	Remigny
jeudi 15 février	Moÿ-de-l'Aisne	Hinacourt-Gibercourt Ly-Fontaine
lundi 19 février	Essigny-le-Grand	Benay-Urvillers-Cerizy
jeudi 22 février	Alaincourt	Berthenicourt
lundi 26 février	Brissy-Hamégicourt	Brissay-Choigny
jeudi 29 février	Séry-lès-Mézières	Châtillon-sur-Oise
lundi 4 mars	Thenelles	Neuville-Sissy-Regny
jeudi 7 mars	Origny-Sainte-Benoîte	Mont d'Origny
lundi 11 mars	Villers-le-Sec	Renansart-Pleine-Selve Parpeville-Surfontaine
jeudi 14 mars	La Ferté-Chevresis	Chevresis-Monceau
lundi 18 mars	Itancourt	-

France Services ? C'est quoi ?

Une maison France Services est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services publics.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, par exemple. Où que vous vous trouviez, vous pouvez accéder gratuitement à un service public de qualité.

Les maisons France Services sont animées par des conseillers France Services qui assurent un accompagnement administratif de premier niveau, et qui sont pour cela formés par les partenaires du lieu, qui sont à minima la Direction générale des Finances publiques, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale de l'assurance maladie, l'Agence nationale des titres sécurisés, Pôle emploi, la Mutualité sociale agricole, La Poste, le ministère de la Justice, le ministère de la transition énergétique et l'ANAH.



France services

Deux espaces France Services

Une France Services fixe

Labellisé en janvier 2020, la France Services se situe à Ribemont, 12 place du Château, horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Renseignements au : 03 23 62 15 22.



Une France Services Itinérante

Labellisé en novembre 2022, la France Services itinérante se rend dans votre commune pour être au plus proche de vous suivant le planning ci-dessous.

Renseignements au : 03 23 62 15 22.



Un Calendrier

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	Origny-Sainte-Benoîte 9h - 11h30		Essigny-le-Grand 9h - 11h30		Moÿ-de-l'Aisne 9h - 11h30		Vendeuil 9h - 11h30		Itancourt 9h - 11h30	
1er du mois	Séry-lès-Mézières	14h - 16h30	La Ferté-Chevresis	14h - 16h30	Neuville	14h - 16h30	Alaincourt	14h - 16h30	Renansart 14h00 - 15h	Surfontaine 15h15 - 16h30
2ème du mois	Mézières-sur-Oise	14h - 16h30	Brissy-Hamégicourt	14h - 16h30	Sissy	14h - 16h30	Urvillers	14h - 16h30	Chevresis-Monceau	14h - 16h30
3ème du mois	Parpeville 14h - 15h	Pleine-Selve 15h15 - 16h30	Brissay-Choigny	14h - 16h30	Regny 14h - 15h	Châtillon-sur-Oise 15h15 - 16h30	Benay 14h-15h	Cerizy 15h15 - 16h30	Remigny 14h - 15h	Gibercourt 15h15 - 16h30
4ème du mois	Ly-Fontaine 14h - 15h	Hinacourt 15h15 - 16h30	Thenelles	14h - 16h30	Berthenicourt	14h - 16h30	Villers-le-Sec	14h - 16h30	Mont-d'Origny	14h - 16h30

Exemples

- Le 3^{ème} lundi du mois la France Services itinérante sera à Parpeville de 14h à 15h et à Pleine-Selve de 15h15 à 16h30.
- Le 2^{ème} jeudi du mois la France Services sera à Urvillers de 14h à 16h30.